



# URGENCE SALARIALE

## 183 € NET POUR TOUS : TOUT DE SUITE ET SANS CONTREPARTIE

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO réuni les 23, 24 et 25 novembre 2021 constate que nombre de salariés de nos secteurs sont déterminés à se battre pour obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Partout les salariés se mobilisent déjà, avec leurs organisations syndicales, dans l'unité, pour les 183 euros pour tous, sans contrepartie. Comme dans tout le secteur public, certains ont d'ores et déjà obtenu satisfaction. C'est un véritable point d'appui.

Le Conseil Fédéral soutient toutes les mobilisations en cours et à venir et invite ses syndicats à y prendre toute leur place conformément aux décisions de leurs instances.

Qu'il s'agisse des missions gouvernementales Laforcade ou demain Piveteau, nous ne sommes pas dupes de ce chantage : en contrepartie de la promesse des 183 €, et pour certains métiers seulement, les employeurs du secteur, dans la droite ligne de la volonté gouvernementale, tentent d'imposer la refonte de nos conventions collectives par l'ouverture au plus vite d'une négociation sur les grilles conventionnelles et le rapprochement imposé des Branches.

**La FNAS FO refuse et refusera d'entrer dans une quelconque négociation qui aboutirait à la casse de nos conventions collectives.**

Les milliards sont là. Pourtant ils ne bénéficient pas à nos secteurs, ni aux professionnels, ni aux personnes les plus fragiles de notre société dont ils s'occupent.

Le Conseil Fédéral déplore, avec les salariés de l'Aide à Domicile, l'affligeante application de l'avenant 43-2020. En effet, afin de limiter l'impact financier de celui-ci, les employeurs, soutenus par les financeurs, « sous-classent » les salariés qui sont alors bien loin des 15 % d'augmentation prévus en moyenne.

**La FNAS FO, libre et indépendante, porte la revendication des 183 euros pour tous depuis juillet 2020, dans toutes les Branches professionnelles de notre secteur à savoir : le Social et Médico-social, l'Insertion, la Protection de l'enfance, la Petite enfance et l'Aide à Domicile.**

Fort de cette position, le Conseil Fédéral de la FNAS FO appelle ses syndicats et militants, et tous les salariés du secteur à se réunir en assemblée générale, à renforcer le rapport de force, dans l'unité et à continuer de se mobiliser pour l'égalité salariale et la défense de nos secteurs.

Conformément à la décision intersyndicale que nous portons avec la CFE-CGC, la CGT et la CFTC, la FNAS FO appellera à la grève et à une mobilisation nationale le jour de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social qui devrait se tenir, d'après le Premier Ministre, au plus tard le 15 janvier 2022. Nous lui demanderons à être reçus.

Nous porterons à cette occasion l'ensemble de nos revendications :

- 183 € pour tous sans contrepartie,
- Egalité salariale y compris public/privé,
- Reclassement des salariés de l'Aide à Domicile sur le principe du nombre d'années de pratique,
- Défense et amélioration de toutes nos conventions collectives,
- Liberté de négociation,
- Augmentation générale des salaires,
- Amélioration des conditions de travail et défense de nos secteurs.

Motion adoptée à l'unanimité,  
A Paris, le 25 novembre 2021

